

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Décision relative à l'organisation de l'intérim des agents de contrôle de l'inspection du travail
de l'Unité Départementale du Loiret**

Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du CENTRE-VAL DE LOIRE ;

Vu le code du travail, notamment le livre 1^{er} de la huitième partie ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2016 portant délégation de signature du Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu le décret n° 2009-1377 du 2 novembre 2009 relatif à l'organisation des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail,

Vu l'arrêté du 10 septembre 2014 modifié par ceux des 23 septembre 2014, 24 octobre 2014, 3 avril 2015, 25 juin 2015, 29 septembre 2015 et 29 juin 2016, portant localisation et délimitation des sections d'inspection au sein des unités de contrôle ;

Vu la décision modificative n° 12 du 30 août 2017 portant affectation des agents de contrôle sur les sections d'inspection du travail ;

DECIDE

Article 1 : A compter du 1^{er} septembre 2017, en cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés dans la décision du 30 août 2017 susvisée, l'intérim est organisé selon les modalités et l'ordre ci-après :

L'intérim de Christel BEAUFRETON est assuré par Raja EL JOUHARI-FAIZ, Sylvie FRESNE, Audrey MAISONNY, Raphaël BREGEON, Gaëtan CHAMBON, Michel PAQUET, Sylvie GIRAULT, Ludovic RESSEGUIER, Franck THEBAUT, Bérangère WRZESINSKI, Luc INGRAND, Aurore LAPORTE ;

L'intérim de Raphaël BREGEON est assuré par Bernadette GENESTOUX, Christel BEAUFRETON, Raja EL JOUHARI-FAIZ, Gaëtan CHAMBON, Sylvie FRESNE, Franck THEBAUT, Christel MARTIN, Audrey MAISONNY, Michel PAQUET, Nicolas MAITREJEAN, Ludovic RESSEGUIER, Benoît LUQUET ;

L'intérim de Gaëtan CHAMBON est assuré par Aurore LAPORTE, Michel PAQUET, Bernadette GENESTOUX, Christel BEAUFRETON, Raja EL JOUHARI-FAIZ, Christel MARTIN, Audrey MAISONNY, Sylvie FRESNE, Céline ROCCETTI, Sylvie GIRAULT, Bérangère WRZESINSKI, Luc INGRAND ;

L'intérim de Mathieu DUPOUY est assuré par Élisabeth NEMETH, Sabrina MACHAIRE, Marie-Pierre LAGACHE, Solange KELEM ;

L'intérim de Christel MARTIN est assuré par Franck THEBAUT, Raphaël BREGEON, Michel PAQUET, Bernadette GENESTOUX, Christel BEAUFRETON, Sylvie FRESNE, Raja EL JOUHARI-FAIZ, Benoît LUQUET, Nicolas MAITREJEAN, Luc INGRAND, Audrey MAISONNY, Gaëtan CHAMBON ;

L'intérim d'Élisabeth NEMETH est assuré par Solange KELEM, Marie-Pierre LAGACHE, Sabrina MACHAIRE, Mathieu DUPOUY, pour le contrôle des entreprises de moins de 50 salariés ; et par Gaëtan CHAMBON, Raphaël BREGEON, Raja EL JOUHARI-FAIZ, Sylvie FRESNE, Bernadette GENESTOUX, Franck THEBAUT, Christel MARTIN pour le contrôle des entreprises de plus de 50 salariés;

L'intérim de Michel PAQUET est assuré par Audrey MAISONNY, Luc INGRAND, Franck THEBAUT, Christel MARTIN, Céline ROCCETTI, Bernadette GENESTOUX, Christel BEAUFRETON, Raja EL JOUHARI-FAIZ, Bérangère WRZESINSKI, Sylvie FRESNE, Gaëtan CHAMBON, Sylvie GIRAULT ;

L'intérim de Ludovic RESSEGUIER est assuré par Benoît LUQUET, Sylvie GIRAULT, Aurore LAPORTE, Bérangère WRZESINSKI, Luc INGRAND, Nicolas MAITREJEAN, Franck THEBAUT, Céline ROCCETTI, Michel PAQUET, Gaëtan CHAMBON, Raphaël BREGEON, Christel MARTIN ;

L'intérim de Céline ROCCETTI est assuré par Nicolas MAITREJEAN, Aurore LAPORTE, Bérangère WRZESINSKI, Sylvie GIRAULT, Audrey MAISONNY, Benoît LUQUET, Ludovic RESSEGUIER, Luc INGRAND, Gaëtan CHAMBON, Christel MARTIN, Christel BEAUFRETON, Raja EL JOUHARI-FAIZ ;

L'intérim de Franck THEBAUT est assuré par Christel MARTIN, Bernadette GENESTOUX, Raphael BREGEON, Michel PAQUET, Céline ROCCETTI, Sylvie FRESNE, Christel BEAUFRETON, Audrey MAISONNY, Aurore LAPORTE, Benoît LUQUET, Nicolas MAITREJEAN ;

L'intérim de Bérangère WRZESINSKI est assuré par Luc INGRAND, Nicolas MAITREJEAN, Ludovic RESSEGUIER, Benoît LUQUET, Aurore LAPORTE, Sylvie GIRAULT, Céline ROCCETTI, Raja EL JOUHARI-FAIZ, Christel BEAUFRETON, Sylvie FRESNE, Bernadette GENESTOUX, Michel PAQUET.

Fait à Orléans le 31 août 2017

P/Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire,
La directrice de l'unité départementale du Loiret,


Pascale RODRIGO